

Hmp

1961

Le Congo avant l'indépendance.

Selon des estimations plus ou moins grossières et approximatives, le Congo avait, à la veille de l'Indépendance, un revenu national annuel de + 50 milliards de francs. Ce revenu était réparti à raison de moitié environ entre les 110 mille blancs d'une part et les 14 millions de noirs d'autre part. Vingt cinq milliards de francs assuraient aux 110 mille blancs un revenu annuel par tête, le plus élevé de la terre; les autres 25 milliards maintenaient les 14 millions de noirs au plus bas de l'échelle du sous-développement.

Il était naturellement impossible de faire la repartition du revenu congolais sur un éventail unique englobant indifféremment blancs et noirs. Hormis l'hypothèse toute théorique d'un apostolat laïc, d'une légion de "de Saint-Exupery" (pourquoi pas? C'est avec de pareilles légions que l'Union Soviétique est en train de développer ses régions déshéritées), un pays comme le Congo devait nécessairement payer ses techniciens étrangers au prix fort et hors-barème. Mais la rétribution des blancs au Congo Belge avait dépassé et de loin tout ce qu'on aurait pu concevoir comme une prime d'expatriation, et le luxe du cadre européen n'avait de parallèle dans aucune autre colonie africaine.

Ce luxe s'est surtout accentué après la dernière guerre. L'action syndicale, réservée au début et pour plusieurs années exclusivement aux blancs, y a fortement contribué.

Cette action avait la caution de la C.G.T.B. et du P.S.B. et au moins la neutralité bienveillante de nos organisations. (Je crois que nous avons commis l'erreur de ne voir dans cette action que le côté anti-trust et la position foncièrement réactionnaire des petits colons, salariés ou non, nous a entièrement échappé).

Cette action a surtout joué sur les avantages en nature de sorte qu'un employé quelconque, premier terme, au salaire de base de ± 15.000 frs. par mois, coûtait à son employeur, selon les régions, entre 35 et 45 mille francs par mois.

Après 1954-1955 plus aucun blanc n'acceptait de loger dans un appartement. Ils exigeaient tous et ils obtenaient des villas d'une valeur locative variant entre 12 et 25 mille francs par mois.

Mais ce n'est pas seulement par les rémunérations exorbitantes que la part des blancs au revenu national devenait aussi disproportionnée, C'est aussi par le nombre.

En raison même de la discrimination raciale on avait besoin de blancs à des postes où aucune qualification spéciale n'était nécessaire, autre que la couleur de la peau, Bureaux de réception des hôtels, guichets des Banques ou de Compagnies de transport, vendeurs de magasins etc. Pour contenter le client colonial il fallait ~~xxxxxxxxxxxx~~ le faire servir par un blanc.

L'Africanisation massive opérée après l'Indépendance a démontré que les blancs étaient nettement pléthoriques.

Les colons et les trusts.

Cette circonstance, c.a.d. le fait que 110.000 citoyens privilégiés touchaient du revenu national autant que les 14 millions restants, aurait pu donner au mouvement de l'indépendance un contenu social

concret, propre à mobiliser les masses congolaises sur un objectif précis et immédiat. Rarement dans l'histoire des révolutions les revendications d'un peuple se furent présentées en termes aussi clairs et aussi simples. La tâche d'une direction politique était facile. Mais cette direction politique a manqué et les 25 milliards en question au lieu de constituer l'objectif d'un mouvement de masse, ont constitué le pôle d'attraction de quelques milliers de clercs, qui, eux, n'ont pas été longs à comprendre.

Tous ceux qui se sont intéressés au problème congolais avant l'indépendance, ne faisaient que transposer dans une situation entièrement nouvelle et inédite des formules engendrées par la lutte des classes, telle qu'elle se déroule dans les pays du type capitaliste traditionnel. Le résultat était aberrant.

"A travail égal salaire égal", mot d'ordre éminemment progressiste en Amérique p.e., où 15 millions de noirs sont sous-rétribués à cause de la discrimination raciale, appliqué au Congo, où 110 mille blancs étaient sur-rétribués à cause aussi de la discrimination raciale, signifiait la perpétuation du colonialisme avec changement de la couleur des exploités.

La lutte contre les trusts, ennemi N°1 en Europe, menée parallèlement à une politique de neutralisation de la bourgeoisie intermédiaire et de menagement des petites entreprises personnelles, appliquée telle quelle au Congo, brouillait toutes les cartes.

Cette lutte pouvait avoir un sens différent du temps du Congo indépendant de Léopold II et durant les premières décades après l'annexion, période pendant laquelle les trusts écumaient le Congo en emportant tout ce qui pouvait être extrait par la force des bras des travailleurs forcés. C'est pendant cette période que les structures traditionnelles du clan furent brutalement disloquées, que sévissait le portage parce que "la sueur humaine coûtait moins cher que l'essence", que la population fut décimée de plusieurs millions. A partir du tournant de la mécanisation des années vingt et de la stabilisation relative des populations extra-coutumières, les données du problème ont changé du tout au tout.

A partir de ce moment les grosses entreprises impersonnelles devenaient, du point de vue de la production, la forme d'organisation la plus rationnelle et du point de vue de la distribution du revenu, celle qui était la plus supportable. Seule une socialisation complète des moyens de production leur restait supérieure.

Enfin c'était la seule force qui, dans le cadre du capitalisme, pouvait assurer l'expansion la plus rapide par financement extérieur. Les émissions de nouvelles actions étant chaque année supérieures aux dividendes distribués, on peut dire que les trusts, non seulement ré-investissaient leurs bénéfices dans le pays, mais y apportaient constamment de l'argent frais.

Enfin c'était la seule forme, qui pouvait s'accommoder de l'africanisation des cadres très volontiers, de l'indépendance avec plus ou moins de peine, selon son degré.

Par contre le colonat, dont l'expansion coïncide avec cette deuxième période, et j'englobe dans ce terme et les salariés et les "installés pour leur compte", ne pouvait s'accommoder de rien, ni de trusts, ni de la métropole, encore moins de l'africanisation et de l'indépendance. Comme en Algérie, comme en Rhodésie, comme partout ailleurs, les colons constituaient la force la plus rétrograde et la plus réactionnaire. Seule une secession de la métropole et la constitution d'un état in-

dépendant "blanc", du type de l'Afrique du Sud ou de l'Australie, pouvait les sauver. Ce dont ils ne se sont pas fait faute de s'apercevoir, le concrétisant de très bonne heure en revendication explicite. Sur le plan de l'économie et de la production, le colonat constituait un poids mort, sinon un élément parasite et nuisible. Secteur concurrentiel et anarchique, vivant en marge du dirigisme et de la planification des trusts, contrôlant une petite partie seulement de l'économie, et par conséquent peu sensible aux impératifs d'ensemble, recherchant le profit immédiat, grand gaspilleur de main d'oeuvre et de ressources, le colonat dépensait par ailleurs et investissait une grande partie de ses profits à l'extérieur du Congo, provoquant ainsi une sortie de fonds, au lieu du financement extérieur amené par les grosses sociétés, dont le pays avait rudement besoin.

Cependant au lieu de reconnaître le colonat comme l'ennemi N°1 et le combattre, une certaine gauche a vu en lui une force progressiste à opposer aux trusts.

Ce n'est pas par hasard que les journaux de "gauche" au Congo, tels que "l'Avenir colonial", "Le Stanleyvillois" etc. - à la seule exception de l'"Informateur" d'Elisabethville - étaient farouchement racistes et colonialistes, et ce n'est pas par simple démagogie, que les Catholiques et les Libéraux, comme "Le Courrier d'Afrique", "L'Echo de Stan" etc., se manifestaient pour l'émancipation des Noirs.

Ces positions exprimaient un conflit réel, conflit entre la Belgique et ses colons, conflit qui, depuis la dernière guerre mondiale, était en passe de conditionner l'évolution du Congo dans une mesure beaucoup plus forte que le conflit entre la Belgique et les autochtones. La Belgique, et quand je dis la Belgique, je pense naturellement à la Société Générale, a vu clair. Dès la fin de la guerre, elle a proclamé que le Congo n'était pas une colonie de peuplement, mais d'encadrement, et elle a commencé à prendre des mesures, tant sur le plan économique (restrictions aux concessions de terres, au recrutement etc.), que sur le plan politique (surveillance des ultras, expulsion de quelques uns etc.).

Il faut croire que ces mesures n'étaient pas suffisantes, puisque finalement la Belgique a perdu le Congo suite justement à l'action de ses colons et de ses ultras, action déclenchée la veille et le lendemain de l'indépendance.

Il reste à noter qu'en comptant parmi les colons les fonctionnaires, il ne faut pas perdre de vue, que ces derniers étaient sollicités par une double appartenance. En tant que lieutenants de la métropole, se trouvaient naturellement de l'autre côté de la barrière et étaient de ce fait constamment opposés aux colons, mais en tant que "petits blancs", ils se sentaient - surtout les fonctionnaires subalternes - solidaires des particuliers. Au moment de la crise de Juin-Juillet 1960, lorsque le lien bureaucratique fut rompu d'un seul coup, ils sont passés en bloc du côté des ultras.

La loi du travail.

Sous l'occupation européenne l'évolution de la société autochtone fut conditionnée par deux faits majeurs: La destruction brutale des structures tribales et la constitution en lieu extra-coutumier d'une classe de privilégiés à côté d'un prolétariat relativement nombreux. Le colonialisme a basé sa politique indigène sur la notion du paternalisme.

Il faut dire tout de suite que le paternalisme en tant que système, qui remplace le contrat libre de travail, par des obligations morales réciproques entre les hommes, est parfaitement valable en soi.

Si l'on fait abstraction de la parenthèse plutôt courte des rapports capitalistes, c'est bien sous ce régime que l'homme a vécu pendant des millénaires et des millénaires.

La société tribale était une société paternaliste. Le membre du clan ne conçoit pas qu'on puisse vendre sa force de travail contre une rémunération quelconque. Si le clan le nourrit, ce n'est pas pour le payer ou même pour le récompenser de son travail, c'est simplement parcequ'il en fait partie, et s'il doit travailler toute la journée selon les ordres du chef, ce n'est pas pour avoir droit à manger, c'est simplement parcequ'en tant que membre du clan, il a l'obligation de le faire.

Lorsque le blanc est venu avec ses listes de paye, ses livrets de travail, et ses calculs savants, comptant les heures et les jours, les présences et les absences, le noir a fini par comprendre vaguement que plus il travaillait, plus d'argent il touchait à la fin de la semaine, mais pendant longtemps il s'est refusé à admettre ce système comme l'ordre naturel des choses. En fait il ne l'a jamais admis entièrement. Aussi a-t-il toujours motivé ses revendications par ses besoins, plutôt que par le rendement de son travail ou par les bénéfices qu'il rapportait à son employeur.

Même lorsque plus tard les clercs proclameront le mot d'ordre "à travail égal salaire égal", on voit bien en lisant leurs diatribes, qu'au fond ce qui les préoccupait et ce qu'ils faisaient valoir, n'est pas le rendement ou la qualité de leur travail, mais le fait qu'occupant un poste de blanc, ils devaient avoir le même standing de vie que le fonctionnaire qu'ils avaient remplacé.

Quand il ne s'agit pas de travail salarié, mais de vente de produits, et lorsque les indigènes ne sont pas entièrement détachés de leur milieu coutumier, alors la faiblesse de la motivation mercantile par rapport à la notion paternaliste est beaucoup plus évidente. Aller dire aux habitants d'un village, qu'ils sont libres de vendre leurs produits au plus offrant, cela n'a aucun sens. Ce que les noirs veulent savoir, ce n'est pas ce qu'ils peuvent faire, mais ce qu'ils doivent faire, ce qui est bon de faire.

Si vous leur dites en outre, qu'ils peuvent choisir comme culture le coton, le maïs ou le café selon les prix du marché, ils vous prendront pour un fou dangereux, parceque tout le monde sait, qu'un homme normal ne peut pas avoir simultanément et indifféremment besoin de trois produits aussi dissemblables que le maïs, le coton et le café.

Les ~~blancs~~ blancs ont donc eu l'idée de continuer le paternalisme du clan pour leur propre compte. Mais c'est là où tout s'est gâté.

Car le paternalisme du clan s'exerce au profit de ses membres, et s'il était concevable de s'emparer de cette loi du travail et de l'état d'esprit qui en découle, pour passer sans transition de la société communautaire primitive à une société communautaire d'un type supérieur, il était par contre tout à fait exclu de camoufler indéfiniment la sur-exploitation capitaliste au moyen d'un style de vie inspiré de la société communautaire mais transposé artificiellement en dehors d'elle.

Au fond ce n'est pas le paternalisme, mais celui qui a pris la place du père, qui a été mauvais.

L'indigène a fini par comprendre qu'il était tout bonnement trompé et que le blanc employait le paternalisme pour se soustraire aux inconvénients de son propre système, chaque fois que la loi de l'offre et de la demande lui était défavorable.

L'abandon des chômeurs à leur sort finit par éclairer les noirs sur le contenu de ce paternalisme à sens unique.

Une seule fois le paternalisme a été employé au profit de l'indigène lui-même, au lieu de celui du patron, ce fut le cas des "paysannats". Aussi leur succès fut-il incontestable. La rage des colons fut de son côté à la mesure de ce succès.

4) Le monde du travail.

Le prolétariat au Congo était (pour un pays sous-développé) très nombreux. On décomptait avant l'indépendance plus de 1.100.000 salariés.

Il faut y distinguer trois catégories:

L'élite, ce qu'on appelait "les clercs" - les travailleurs manuels des centres extra-coutumiers - les travailleurs agricoles.

En prenant comme base le revenu moyen par tête d'habitant (congolais), qui était en chiffres ronds de 2.000.- francs par an, on constate que la catégorie intermédiaire des travailleurs manuels des villes était payée normalement c.a.d. selon la qualification, entre 6.000 et 20.000 francs par an, avec une moyenne se situant sensiblement autour des 10.000.-

Comme il y avait à peu près dans les centres extra-coutumiers, un travailleur par cinq habitants (les femmes ne travaillant pas et compte tenu du chômage), on peut dire que cette catégorie de travailleurs était équitablement payée, compte tenu évidemment du fait qu'on n'avait pas à répartir la totalité du revenu national mais la moitié seulement, l'autre moitié étant appropriée par les blancs.

Par contre les deux ailes, clercs et travailleurs agricoles, étaient anormalement et disproportionnellement rétribués, les uns au-dessus, les autres en dessous de la moyenne nationale.

La différenciation des clercs avait dépassé tout ce qui caractérise "l'aristocratie ouvrière" dans les pays capitalistes, ce n'était plus une couche à l'intérieur d'une classe, mais une classe ~~xxx~~ à part, qui, non seulement se désolidarisait complètement du prolétariat, mais se trouvait en opposition avec lui, opposition virtuelle et latente avant l'indépendance, ouverte et irréductible après.

Ainsi les grévistes de Léopoldville ont demandé formellement, il y a deux semaines, la réduction des salaires des clercs.

En voici une nouveauté qui devra nous faire réfléchir.

Quelques uns de ces clercs parvenaient à ramasser un petit capital et à monter de petits commerces ou même à acheter de petites plantations. C'était négligeable avant l'indépendance, mais après ce mouvement s'est amplifié. Il y a maintenant dans les villes et en brousse plusieurs milliers de commerçants noirs, dont l'âpreté au gain n'a plus aucune limite - une nouvelle bourgeoisie créée artificiellement et de toutes pièces, mercantile et aventurière, sans foi ni loi, sans aucune de ces traditions qui font de la vraie bourgeoisie une classe historiquement valable.

Prendre cette bande de trafiquants pour une bourgeoisie nationale, dans l'acception marxiste du terme, c'est à mon avis une grave erreur, et j'ai le sentiment que cette erreur fut parfois commise, non seulement au Congo, mais un peu partout dans le monde sous-développé.

Par contre les travailleurs agricoles sont nettement sous-salariés. Sous la pression des colons l'Administration avait admis le principe de la différence du coût de la vie entre la ville et la brousse, principe qui ne correspondait à aucune réalité, le coût de la vie étant dans bien des cas plus élevé en brousse qu'en ville.

Ainsi le minimum légal était fixé à peu près à la moitié et quelquefois même en dessous de la moitié de celui de la ville. D'autre part au Congo le minimum légal n'était pas comme en Europe une base de calcul de l'éventail des salaires, mais le salaire effectif et dans les plantations le salaire général, quelques capitaux exceptés. Cela fait qu'alors que dans les villes un marché du travail du type capitaliste était peu à peu instauré et que dans les dernières années le chômage est apparu, les colons, eux, continuaient à avoir recours au recrutement, soit au travail forcé.

La concession du terrain ne coûtant qu'un prix symbolique, et la mécanisation étant inexistante, le capital requis pour créer une plantation était des plus modestes. Le tout était de savoir trouver de la main d'oeuvre. Comme du temps des Romains, ou du temps des "Ames mortes" de Gogol, il arrivait souvent que le plus clair de la valeur d'un domaine était le nombre des travailleurs sous contrat.

D'ailleurs cette catégorie de colons, les planteurs, étaient la plus parasite. Leur rôle se bornait à faire travailler les noirs sur une certaine étendue de terrain, et de leur payer à peu près la moitié, et très souvent encore moins, de ce qu'ils auraient gagné tous seuls, s'ils faisaient la même culture chez eux.

Du point de vue de la production et quoiqu'on en dise, les plantations européennes ont constitué un frein, plutôt qu'une expansion.

La production du café au Ruanda-Urundi, où le café est un produit indigène, a augmenté après la guerre d'environ trois fois. Par contre celle de la Province Orientale, qui est dans sa quasi-totalité entre les mains des planteurs européens, n'a augmenté pendant la même période que de 70-80%.

Naturellement dans tous les deux cas le travail est obligatoire - le travail libre dans les champs est, quand il s'agit du Congo, une vue de l'esprit - mais ce qui compte dans l'organisation des sociétés n'est pas la motivation du travail, mais sa productivité et l'appropriation de son produit.

Enfin une autre caractéristique de cette main d'oeuvre agricole, est le fait qu'elle n'a pas rompu entièrement avec le milieu coutumier. Au hasard des recrutements, ces travailleurs s'en vont dans les plantations, ensuite ils retournent dans le clan, pour repartir peut-être plus tard. Nombreux sont les cas où ces travailleurs versent leurs salaires au fonds commun du clan.

5) L'armée.

Un dernier facteur, non des moindres, des derniers événements, fut l'armée.

Lorsqu'on examine les réactions de ce qu'on appelait la Force Publique et qu'on appelle maintenant l'Armée Nationale, il faut tenir compte des faits suivants:

Le recrutement de l'armée, qui, comme tout autre recrutement, n'avait rien de volontaire, amenait fatalement sous les armes, les éléments les moins intéressants des villages et les plus turbulents des villes, attendu que tant les chefs coutumiers que l'Administration des Centres extra-coutumiers profitent du recrutement pour se débarrasser de tous les indésirables.

La qualité morale et humaine des recrues importait fort peu à l'Etat-Major blanc, lequel ne demandait qu'une chose: "que ça morde et que ça rentre dedans".

Comme dans l'optique militaire l'armée est un but en soi, tout était

subordonné à son efficacité, étant bien entendu que l'efficacité et la bonne tenue des armées constitue l'objectif suprême de l'humanité. Aussi le Général Jansens refusait-il obstinément toute idée d'africanisation, qui aurait pu faire reculer d'un pouce le standing de la, de "sa" Force Publique.

Cela n'est pas étonnant - ce qui est étonnant c'est que tous ceux qui critiquaient ou qui critiquent encore aujourd'hui le Général Jansens, admettaient implicitement le principe de l'efficacité et tâchaient de démontrer qu'avec un an ou deux de cours, on pourrait former des officiers noirs aussi efficaces que les blancs. Là évidemment Jansens avait la partie belle, Car l'efficacité d'une armée sur le terrain, qu'on le veuille ou non, n'est pas seulement fonction de la science militaire des officiers, mais surtout de leur prestige et de leur ascendant, et ces choses là, que, dans le climat colonial, les officiers belges possédaient d'emblée à cause de la couleur de leur peau, aucun cours accéléré n'aurait pu conférer aux candidats noirs sortant du rang.

Aucun rétracteur du Général Jansens n'a, que je sache, posé le problème en ses termes véritables, à savoir qu'il était préférable d'avoir une armée moins efficace et moins stylée, plutôt que de mettre le Congo à feu et à sang.

Car enfin on peut poser cette question bête et simple: quel besoin avons-nous au Congo d'une armée de tout premier ordre? Pour se battre contre qui? Le Liban ou la Libye ont des armées qui sont loin d'avoir l'efficacité et le style des armées allemandes ou française ou même de la Force Publique du Congo Belge. Cela les empêche-t-il de vivre?

Mais si l'on va au fond des choses, on constate que c'est encore une fois la monopolisation de la révolution par les "clercs" qui est la cause de la catastrophe survenue au lendemain de l'indépendance. Les soldats voulaient l'africanisation des cadres, c'est une affaire entendue, mais ce qui les a exaspérés, c'est ce festival fantastique des notables, qui, du jour au lendemain, se taillaient des salaires de vingt, de trente et de cinquante mille francs par mois, qui roulaient en Cadillac et qui prenaient les places et les allures des colonialistes qu'ils venaient de déloger, alors qu'eux étaient exclus du ~~partage~~ partage du gâteau.

On revient ainsi toujours à la question première et essentielle: Il y avait au Congo un revenu national annuel de quelques 50 milliards. Les blancs s'approprièrent la moitié. L'Africanisation, qui devait suivre l'indépendance, rendait normalement disponible une bonne partie de ces 25 milliards, partie qui pouvait servir et pour relever le niveau de vie de la masse et pour augmenter les investissements et le rythme de l'expansion. Mais la masse était amorphe et inorganisée. Alors ce sont les élites qui se ruèrent sur ces 25 milliards. Les "clercs" avec leur savoir-faire et sur leur lancée politique, les soldats avec leurs fusils.

 CONCLUSIONS - QUE FAIRE?

1) Notre position envers la classe dirigeante.

Si les Etats socialistes et les organisations progressistes des

différents pays en dehors du Congo doivent nécessairement traiter avec les gens en place, ceux qui sont appelés à travailler à l'intérieur du Congo et avoir une activité politique, en tant qu'habitants de ce pays, doivent prendre leurs distances avec la caste de "clercs" et les nouveaux-riches, quelque authentique que soit le nationalisme et le neutralisme de certains parmi eux.

Si le marasme économique continue, il faut craindre un soulèvement des masses dont les grèves de Léo constituent le signe avant-coureur. Il n'y a pas que les gros salaires, il n'y a pas que le marché noir, il y a en plus la corruption des fonctionnaires, qui a pris dernièrement une extension inquiétante.

La masse gronde: "Iko maka yabo" (C'est leur temps), entend-on dire un peu partout. Ce fatalisme peut très vite se transformer en explosion et balayer tous les profiteurs à quelque camp qu'ils appartiennent.

Quelqu'un pourra provoquer, téléguidé ou orienter cette explosion. Il n'est pas exclu que ce quelqu'un soit l'ONU.

Si une pareille éventualité se produit et si nous ne pouvons prendre nous-mêmes la tête de ce mouvement, nous devons au moins être à même de décrocher de nos positions actuelles.

2) L'organisation de nos régions.

L'immobilisme du Gouvernement GIZENGA doit prendre fin.

L'unification du Congo peut ne pas être pour demain.

En attendant la vie des cinq millions d'hommes, qui peuplent la Province Orientale et le Kivu, continue.

Etant donné que les solutions dynamiques ne sont guère possibles et qu'elles ne sont même pas souhaitables - la paix mondiale étant un objectif supérieur au sort même du Congo - le statu quo peut durer encore longtemps. Dans ce cas ce sera sur les résultats obtenus à l'intérieur des régions qu'il contrôle, que le Gouvernement GIZENGA sera jugé.

On pourra certes continuer ses tractations au sommet et ses revendications maximales pour l'unité du Congo, mais cela ne doit pas nous empêcher, en attendant, de gérer nos régions, comme s'il s'agissait d'un état indépendant, en train de se livrer à une compétition pacifique avec les autres états du Congo. Il n'est même pas exclu que par le biais de cette compétition et du rayonnement de la bonne gestion de nos provinces, on arrive à l'unification du Congo plus vite et plus facilement que par les attaques de front et par les combines des politiciens.

Il faut donc:

a) Créer à Stanleyville, dans toutes les branches de l'Administration, la réplique des Instances supérieures, qui sont centralisées à Léopoldville et dont la coupure paralyse la bonne marche des affaires courantes.

Le Gouvernement central doit cesser de tourner dans le vide. Il doit installer ses Ministères et son Administration centrale et les imbriquer dans l'hierarchie générale des Services.

Parallèlement à cela il faudra débrancher de Léo tous les Services Provinciaux, ainsi que les Banques, les parastataux etc., jusque et y compris les firmes privées.

b) Des formules souples doivent être trouvées pour concilier le

principe de l'unité du Congo avec le besoin d'aller de l'avant. Exemples: On ne peut pas émettre une nouvelle monnaie parce que c'est une mesure secessionniste. Alors on autorise une ou plusieurs Banques d'émettre des chèques au porteur, ou même des certificats d'or au porteur.

On ne peut pas dévaluer le franc congolais, mais on peut établir des primes spéciales à l'achat des devises provenant de l'exportation et certaines impositions à la vente des devises nécessaires à l'importation, ce qui équivaut à une dévaluation de fait.

Etc. Etc.

- c) Il faut établir à tout prix des relations de bon voisinage avec les trois pays environnants, soit la R.C.A., le Soudan et l'Uganda, ceci indépendamment de la non-reconnaissance du Gouvernement GIZENGA par ces pays.

L'expérience de l'Uganda prouve qu'un modus vivendi basé sur les relations commerciales n'est pas impossible. (Je viens d'obtenir par l'intermédiaire d'un ami, commerçant à Bangui, l'accord de principe des autorités de la R.C.A. pour une exportation de Bangassou vers le Congo de 50 tonnes d'essence).

Jusqu'aujourd'hui aucun effort sérieux n'a été fait dans cette direction, sauf une mission accompagnée d'un ou deux fonctionnaires de l'ONU, qui est allée à Kampala et qui a été, paraît-il très bien reçue.

Evidemment il faudrait, dans cet ordre d'idées, renoncer une fois pour toutes aux aventures clandestines, aussi futiles que dangereuses, qui empoisonnent les rapports avec ces pays, comme ce fut le cas avec le Soudan.....

- D) Fort de l'établissement de rapports commerciaux normaux avec ces pays, le Gouvernement GIZENGA sera plus à l'aise pour négocier avec Léopoldville, pour tout ce qui concerne l'utilisation de la voie fluviale et du port de Matadi, mais alors il faudra traiter non pas sur la base actuelle, soit de la remise des produits et des marchandises provenant de et destinées à la P.O., dans le circuit douanier et bancaire de Léopoldville, mais dans le sens d'un transit et de zones franches dans les ports de Léo et de Matadi, le tout étant dédouané à Stanleyville et étant traité par les Banques de Stanleyville directement avec l'étranger.

Quant au commerce inter-provincial on peut traiter avec Léopoldville de cas en cas et sur une base bilatérale.

- e) On vient de fonder à Stanleyville une nouvelle Banque, entièrement congolaise, dont le nom m'échappe. Cette Banque doit ouvrir un compte en Suisse, seul endroit où les Autorités de Léo ne peuvent pas bloquer, et financer le commerce extérieur au moyen de ce compte.
- f) Il faut à tout prix établir des relations postales entre Stanleyville et le monde extérieur, sans passer par Usumbura ou Léopoldville. (Il faudrait peut-être faire des démarches auprès de l'Union Postale Internationale de Berne). En outre il faut absolument chercher à établir une ligne aérienne directe Stanleyville-le Caire. On peut proposer cette ligne à la Sabena et si elle refuse, aller jusqu'à interdire les vols Usa-Stan et Léo-Stan, lesquels dans l'état actuel des choses ne servent à rien au Gouvernement GIZENGA.

- g) Etudier la libération de la prospection et de l'extraction de l'or aluvionnaire par les habitants des régions aurifères.
- h) Pallier à l'arrêt des rentrées fiscales par l'imposition de taxes à la consommation, qui sont facilement recouvrables sans personnel de vérification et immédiatement rentables.

En s'attaquant à la gestion de la région contrôlée par le Gouvernement GIZENGA, il faut se souvenir du fait que, même si le commerce extérieur s'arrête complètement, l'ensemble de la P.O. et du Kivu peut vivre indéfiniment. En effet l'auto-consommation plus forte ici qu'au Bas-Congo et au Katanga atteint grosso-modo 75% de l'activité économique. C'est d'ailleurs cette auto-consommation qui a sauvé jusqu'ici la situation.

Financement de l'expansion.

Pour accélérer l'expansion du Congo il est évident que l'auto-financement (ré-investissement des bénéfices) ne suffit pas. Un financement extérieur ~~nécessaire~~ est nécessaire. Il peut consister en capitaux privés ou sous forme d'aide de la part des états amis.

Il est incontestable qu'aucune aide d'état à état ne peut égaler l'afflux de capitaux privés, quand cet afflux existe et quand des rapatriements parallèles de fonds ne compense pas ses effets.

C'est exactement ce qui se passait du temps du régime colonial. Les émissions d'actions et d'obligations des différents emprunts laissaient bien un boni sur le paiement des dividendes, mais ce boni était largement compensé par les rapatriements de fonds opérés par les colons. (Il y a bien eu un mouvement contraire juste après la guerre, période pendant laquelle de petits capitaux pour la plupart "inciviques", fuyaient l'Europe et cherchaient des pays-réfuges dans les colonies, mais après 1953 la conjonction de la consolidation politique et économique en Europe d'une part avec la baisse des prix des produits coloniaux d'autre part, provoqua un retour massif de ces capitaux avec les bénéfices réalisés entretemps).

Aujourd'hui il est entièrement exclu de compter sur un apport de capitaux privés. Sacrifier ses objectifs fondamentaux dans l'espoir d'inspirer confiance aux capitaux privés, c'est actuellement la politique la plus aberrante qui soit. Même si la Belgique reprenait le Congo et en refaisait une colonie comme avant, personne ne mettrait plus un sou au Congo.

Par contre il n'est pas entièrement impossible d'intéresser encore aujourd'hui le grand capital financier, jouissant de garanties politiques internationales, à des objectifs strictement limités dans l'espace et dans le temps.

Aucune ligne générale de conduite ne peut être tracée sur cette question. Chaque cas d'espèce devra être examiné selon les conditions du moment et la volonté absolue de sauvegarder non seulement la souveraineté mais l'avenir économique et social du pays.

Mais une certaine ligne de conduite est d'ores et déjà claire:

- a) Aucun ménagement des colons, sauf pour les techniciens indispensables, ingénieurs, agronomes, médecins, économistes, magistrats et enseignants, où au contraire il faut procéder à un recrutement urgent.
- b) Faire preuve d'imagination pour rechercher les formules de co-existence avec les trusts existants, dans une économie à planification très poussée avançant vers le socialisme.

Il faut surtout se pénétrer de l'idée que cette co-existence n'est

pas exclue à priori. Plusieurs facteurs la rendent possible, entr'autres le fait que ces trusts sont déjà à moitié nationalisés, l'Etat detenant un portefeuille important et dans bien des cas majoritaire, l'existence d'une multitude de parastataux, le fait que ces trusts étant justement "étrangers" demeurent parallèles et superposés et n'ont pas grande influence sur l'évolution de la société congolaise, enfin le fait que l'Administration coloniale avait déjà par la force de choses instauré un régime d'économie dirigée et de planification.

Il faut en outre trouver des formules assurant le ré-investissement des bénéficiaires, par exemple la constitution d'une société d'investissements, dont les actions seront données en guise de dividende (stock dividend) aux actionnaires des trusts.

Quant à l'avenir, il ne se présente pas si mal, puisque les concessions, notamment toutes les concessions minières, expireront avant la fin du siècle. P.e. l'Union Minière avec tout le matériel d'exploitation devra être remise à la République du Congo en 1990. On n'aura même pas besoin d'une nationalisation. L'expropriation se fera par l'application scrupuleuse des conventions.

- c) A part cette co-existence possible avec les trusts, on ne pourra compter pour sortir du sous-développement que sur l'aide des pays amis et sur l'investissement humain.

4) L'investissement humain.

Aucune politique d'investissement humain n'aura de chance de succès, si elle ne s'appuie pas sur un élan populaire et aucun élan populaire ne pourra être créé s'il ne prend pas son départ aux structures collectivistes des centres coutumiers.

Si ces structures collectivistes constituent une entrave au développement capitaliste recherché par le colonialisme, elles sont au contraire une chance extraordinaire pour un pouvoir populaire, qui s'attelerait à la tâche de l'édification d'une société sans classes.

Il est insensé de croire qu'il faut nécessairement passer par le capitalisme avant d'aboutir à un régime supérieur.

Non seulement il faut arrêter la désintégration du village coutumier, amorcée par le régime colonial, mais il faut prendre des mesures de conservation, allant jusqu'à la réintégration des éléments, qui ne s'en sont éloignés qu'à moitié, comme les travailleurs agricoles.

Le collectivisme primitif du clan doit constituer le noyau d'un collectivisme supérieur, une sorte de communes populaires adaptées aux conditions locales. Le maillon intermédiaire de la chaîne pourra très bien être les paysannats créés pendant les dernières années de l'ère coloniale.

La première mesure à prendre ce sera de rendre au village son espace vital - que le régime colonial lui a enlevé avec la notion spoliatrice de "terres domaniales" et les multiples concessions et réserves - et l'encourager à reprendre ses méthodes ancestrales de culture, produit d'une expérience et d'un équilibre plusieurs fois millénaire, c.a.d. le défrichage tournant et les longues jachères, qui assuraient avant l'arrivée des blancs la vitalité des cultures. L'augmentation de la productivité sera recherchée au début par de petits perfectionnements aux outils individuels traditionnels, tant ceux de l'agriculture, que surtout ceux de ~~xxxxx~~ la chasse et de la pêche.

Il faut se faire à l'idée que dans le cadre de l'investissement humain et d'un auto-financement de l'économie congolaise, il n'y a aucune possibilité dans l'immédiat de mécanisation sur grande échelle et d'emploi massif d'engrais chimiques. Tout au plus on pourra étudier selon les régions l'introduction de la charrue à traction animale et l'emploi de quelques engrais naturels locaux.

5) L'organisation collectiviste du village.

Au village coutumier il faudra adjoindre les "paysannats" existants, les plantations européennes abandonnées ou reprises d'une façon ou d'une autre, et une petite industrie satellite, principalement de transformation des produits de la terre, usines à café, décortiqueurs de riz, huileries, égréneuses de coton, ateliers de réparation, forges etc.

Toutes les possibilités de mécanisation seront employées dans ces entreprises gravitant autour du village, mais l'organisation de ces entreprises sera conditionnée par les structures collectivistes du village. Installées le plus près possible du village, elles feront appel à une main d'oeuvre flottante et interchangeable, sorte de commandos qui laisseront leurs familles dans le village et qui y retourneront au bout de quelque temps pour être remplacés par d'autres. Il n'y aura ni engagement ni salaire individuel. L'entreprise passera un contrat avec le clan, exprimé en hommes-jours anonymes et la contre-partie sera versée en nature ou en espèces au fonds commun du clan. C'est un système entièrement compatible avec la psychologie des noirs, qui l'avaient pratiqué d'eux-mêmes en maintes circonstances avant l'indépendance. Ainsi certains travailleurs de plantations remettaient leur salaire intégral au clan pour avoir le droit d'y retourner et beaucoup de soldats démobilisés après la campagne d'Ethiopie, lors de la dernière guerre, versèrent leur pécule au clan, au grand étonnement à l'époque des colonialistes.

Compte tenu d'autre part de la division traditionnelle du travail dans les villages coutumiers, le travail des champs étant exclusivement dévolu aux femmes, et les hommes se chargeant du défrichage, de la chasse et de la pêche, et que ce sont ces dernières tâches qui sont susceptibles d'être touchées par la mécanisation relative du début, il y aura justement un excédent de main d'oeuvre masculine, auquel feront appel les entreprises dont question ci-dessus. Le problème trouvera naturellement sur place et de cas en cas des solutions variées et imprévisibles mais on peut imaginer p.e. qu'une entreprise industrielle propose au village de lui défricher avec ses bulldozers la partie de la forêt dont ce village a besoin, en échange de quoi un certain nombre d'hommes du village aille à l'usine pour travailler pendant un temps à convenir.

6) Chômage des villes.

Pour ce qui concerne les chômeurs des centres extra-coutumiers, le problème est plus ardu.

Espérer absorber ces chômeurs dans un avenir prévisible par la création d'emplois nouveaux dans les villes, est tout à fait illusoire.

On peut espérer que lorsque les villages, organisés comme décrit ci-dessus, commenceront à prospérer, lorsque le Gouvernement populaire prendra des mesures pour remplacer certains chefs mercan-

tiles et corrompus, qui utilisaient les structures collectivistes et paternalistes du village à leur propre profit et à celui du colonialiste, on peut espérer alors qu'une partie des chômeurs des villes, parmi ceux qui ne sont pas entièrement détachés de leur milieu coutumier, réintégreront volontairement leurs villages. Mais une partie plus ou moins grande de ces chômeurs vivent dans les centres extra-coutumiers depuis longtemps, quelquefois depuis plus d'une génération et ont de ce fait rompu tout lien avec leur clan.

Une autre partie pourra être employée dans des travaux publics exécutés sans grand équipement et nécessitant beaucoup de main d'oeuvre.

Finalement il y aura un excédent important de chômeurs impossibles à absorber.

Pour ceux-là je ne vois pas d'autre moyen que des solutions de choc. Si nous réussissons à les entraîner dans l'élan populaire - sans lequel il n'y a absolument rien à faire - il sera alors possible de les organiser en communes populaires à part et les installer en dehors mais à proximité des villes dont ils proviennent. L'opération, pour réussir, soit être exempte de toute idée de salaire ou de gain individuel. Quelque chose dans le genre de :

"Nous avons assez de pourrir dans la ville, de quémander tous les jours du travail, de nous humilier, de vivre aux dépens de nos frères. Allons à dix kilomètres d'ici et abattons dix mille hectares de forêt pour faire une ville à nous, plus grande et plus belle que Stanleyville. L'Etat nous aidera pour nous installer, quelques buldozers s'il y en a, pour quelques mois, quelque matériel, de quoi manger pendant six mois, le temps de faire pousser nos premiers arachides, mais ce sera à nous de nous débrouiller. Nous avons tout ce qu'il faut, nous n'avons besoin de personne, nous avons nos maçons et nos charpentiers, nos forgerons et nos mécaniciens, nous organiserons notre propre vie, nous élirons nos chefs et nous désignerons nos policiers..."

Cela prendra ou ne prendra pas, mais si ça prend, cela aura une portée immense. Je crois que c'est une expérience qui vaut la peine d'être tentée.

7) Passage d'une économie dépendante à une économie nationale.

Il faudra petit à petit procéder à la reconversion de l'économie du Congo pour l'adapter à sa nouvelle condition de pays souverain. Le colonialisme maintient les pays colonisés dans le système de la monoculture ou de quelques cultures d'exportation et de l'extraction de matières premières. C'est le plus clair de l'exploitation colonialiste, une exploitation qui se fait non seulement au profit du colonisateur mais pour le compte de tous les pays industriels. Quand un pays industrialisé échange ses produits avec un pays sous-développé, il échange en réalité une heure de travail national contre 5, 10 ou 15 heures de travail de l'autre. Ce taux d'échange interdit à son tour au pays sous-développé de procéder à sa propre capitalisation et de sortir du sous-développement. Il faut rompre ce cycle. Il n'est pas question naturellement d'abandonner certaines branches de production, qui trouvent au Congo un terrain favorable, mais il faut en créer d'autres et diversifier l'économie, ayant toujours en vue, qu'au-dessus de la notion de la rentabilité

immédiate, conçue étroitement dans l'esprit capitaliste, il y a le souci d'amplifier le circuit intérieur des échanges et d'équilibrer l'économie.

8) La valeur de la monnaie.

Il faut se faire à l'idée que le franc congolais a définitivement et irrévocablement perdu sa valeur. Sa parité officielle avec le franc belge est toute théorique et fictive. L'économie du Congo, même si elle travaillait à plein rendement, n'aurait jamais pu supporter les salaires actuels des soldats, des officiers et des fonctionnaires. Ces salaires exerceront continuellement une pression sur le franc. Les diminuer c'est impossible.

La seule solution aurait été une dévaluation officielle du franc congolais qui aurait rétabli l'équilibre sans toucher au salaire nominal. Mais cette mesure est exclue pour des raisons techniques et politiques découlant de la division actuelle du Congo.

D'autre part le régime actuel d'un double cours du franc, l'un officiel, l'autre libre, qui permet aux commerçants d'acheter les produits sur la base de 7.- frs. le shilling et de vendre les marchandises sur la base de 14.- ou de 20.- est catastrophique. C'est une prime au marché noir et une pénalisation de l'honnêteté. C'est un régime qui lèse à la fois le producteur et menace d'arrêter la production, et les consommateurs pauvres, c.a.d. la grande majorité de la population, au seul profit de quelques commerçants et de ceux qui touchent les hauts salaires, sans compter les bénéficiaires des pots-de-vin.

Le seul système propre à remédier à cette situation est celui des cours différentiels moyennant une échelle de primes à l'exportation et une autre échelle d'impositions à l'importation.

En voici le mécanisme:

Toutes les devises provenant de l'exportation des produits seront obligatoirement vendues à l'Office de Change (à créer à Stan) et toutes celles requises pour l'importation seront fournies par ce dernier.

L'Office de Changes prenant comme base le cours officiel de 7.- francs le shilling, achètera les shillings des exportateurs en leur payant en plus une prime différentielle, allant de zéro à cinq francs le shilling, suivant le produit dont proviennent les shillings, ayant en vue d'assurer aux producteurs des prix rémunérateurs.

En contre-partie l'Office des Changes vendra ces mêmes shillings aux importateurs à 7.- francs plus un surplus différentiel allant de zéro à 13 francs le shilling, suivant la nature de l'article importé (première nécessité, demi-luxe, luxe) dans le but d'offrir à tout le monde des marchandises à des prix proportionnels aux revenus de chacun.

Ainsi ces mesures auront le double résultat d'assainir le commerce extérieur, en le débarrassant du marché noir actuel, et résoudre le problème de la disproportion des salaires des fonctionnaires.

.....

Il demeure entendu que toutes les mesures préconisées ci-dessus, seront vaines et pourront même se retourner contre nous, si tout

cela n'aboutit pas à la création d'un parti nationaliste et progressiste digne de ce nom, parti ou autre organisation quelconque de l'avant-garde congolaise au sein de laquelle les intérêts du peuple congolais pourront devenir le critère absolu de toute politique, et dans laquelle pourront enfin jouer l'incorruptibilité et l'infailibilité collectives. Parti ou organisation qui pourra finalement engendrer les organes et les institutions qui assureront l'arbitrage suprême de la nation.

C'est pourquoi toutes les options particulières qui se présenteront dans l'application des mesures préconisées seront levées en fonction de cet objectif.

Si tout au long de mon exposé j'ai adopté le point de vue du technicien, je me rends parfaitement compte que le problème du Congo n'est pas du domaine technique. Dans une société antagoniste - et malheureusement la société congolaise, si elle n'est pas très avancée, s'est pourtant engagée déjà dans la voie de l'antagonisme - il ne s'agit pas de gérer des choses mais des hommes. Et ça c'est du politique. Et ce n'est que le politique qui peut mettre en application les deux grands impératifs qui résument tout: AUSTERITE et ELAN POPULAIRE.

27.7.1961